

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Accusé de réception en préfecture
021-262101066-20210707-16-2021-DE
Date de télétransmission : 09/07/2021
Date de réception préfecture : 09/07/2021

Séance du 7 juillet 2021

à laquelle étaient présents :

Président de Séance : M. Antoine HOAREAU.

Membres présents : (10) Mme TENENBAUM, M. BERTHIER, Mme CHOLLET, Mme HERVIEU, M. FOUSSET, Mme LECOMTE, M. FOUILLOT, Mme VINDY, M. JASPART, M. AVENA.

Membres excusés représentés : (2) M. REBSAMEN représenté par M. HOAREAU, Mme GINDRE représentée par Mme TENENBAUM.

Membres excusés : (4) Mme AKPINAR-ISTIQUAM, M. MEZUI, Mme JACQUEMARD, Mme VIAN.

Date de convocation : 1^{er} juillet 2021.

Délibération n° : 16-2021

Objet : Don du Crédit Municipal de DIJON

Par délibération du 26 février 2021, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de DIJON a décidé de verser au CCAS de la Ville de DIJON une somme de 15 000 €.

Aussi, les membres du Conseil d'Administration :

- acceptent ce don du Crédit Municipal de DIJON en faveur du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de DIJON pour un montant de 15 000 €,
- disent que ce don est enregistré au chapitre 74 nature 7478.

Adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

Ressources Internes : 1